

## Partie I : les actions et activités menées

### Action/Activité 1

#### **1. Action/activité planifiée et l(es) objectif(s) y afférent(s) (+ groupe cible et nombre de participants)**

Description de l'action/activité:

#### **Soutiens à l'insertion formative des jeunes au sein des milieux d'accueil d'enfants (MAE) :**

L'action a pour but de contribuer activement à leur insertion durable des jeunes de moins de 26 ans intégrant une expérience professionnelle formative via la mise en place d'un tutorat organisé et dans certains cas une formation qualifiante en phase avec la réglementation en vigueur dans le secteur professionnel des MAE.

Pour y parvenir, cinq axes sont développés dans une synergie étroite entre les parties prenantes :

##### **1. Informer, sensibiliser et outiller**

Le point de départ de l'action vise à informer et sensibiliser les différents acteurs concernés (surtout institutions, écoles et jeunes) aux enjeux de l'insertion professionnelle en CP 332, du tutorat et d'une collaboration entre parties prenantes de l'insertion.

Plusieurs outils de sensibilisation seront diffusés (et conçus le cas échéant) via divers canaux : accompagnement formatif (tutorat envers les jeunes stagiaires, en formation en alternance et en contrat de travail) ; collaborations entre institutions et écoles ; attentes du secteur de la CP 332 et parcours d'évolution professionnelle.

Les actions, les outils et les témoignages seront diffusés par voie numérique via l'animation d'un site internet, la mobilisation des réseaux sociaux, avec l'appui d'un conseil en communication.

##### **2. Former concernant l'insertion**

Des actions formatives seront organisées principalement à destination des personnes en charge du tutorat des jeunes au sein des institutions (formation de base, atelier, intervision, échange de pratiques, accompagnement d'équipe), le cas échéant avec des personnes issues de l'enseignement. Elles s'appuieront sur des outils déjà produits et contribueront à leurs actualisations.

Les compétences de tutorat seront valorisées e.a. par un soutien à la validation des compétences (prime au parcours de validation du titre de compétences de « Tutorat en entreprise »).

Quelques actions formatives pourront être organisés à destination des jeunes sous contrat de travail ou d'alternance (atelier ou accompagnement) pour développer leurs capacités de positionnement, d'engagement et de développement professionnel en vue d'une insertion durable.

##### **3. Soutenir le travail formatif via le tutorat**

Les jeunes pourront bénéficier d'un tutorat organisé via le financement de temps de travail dédié à cet effet au sein des institutions.

##### **3. Faciliter l'accès à la formation en alternance**

Les jeunes en formation en alternance engagés sous contrat seront financés afin de leur permettre de pouvoir combiner expérience professionnelle rémunérée et formation qualifiante.

##### **4. Gestion de projet**

Afin de pouvoir mener les différentes facettes de l'action, 20% ETP seront affectées au projet.

Profil : responsable de projets.

Tâches : information, communication et animation, gestion administrative et financière, partenariat et rapportage.

Afin de pouvoir recueillir et croiser les avis des différentes parties prenantes et tirer les leçons de l'action, un prestataire externe sera mobilisé pour l'évaluation finale du projet.

#### Objectif:

Notre objectif général est de soutenir l'insertion des jeunes dans le secteur des MAE en prônant le tutorat et l'accompagnement formatif indispensable à une intégration professionnelle réussie et de qualité.

Pour y parvenir, nous soutenons 4 axes : informer et former les institutions et les organismes de formation et renforcer le temps de travail du tutorat tout en renforçant les liens de collaboration.

Pour y parvenir, nous développons 4 axes :

- informer/sensibiliser/outiller
- former au tutorat et concernant l'évolution professionnelle
- renforcer le temps de travail dédié au tutorat
- faciliter l'accès à la formation en alternance

#### Groupe(s) cible(s):

Stagiaires de l'enseignement secondaire : principalement en puériculture et éducation

Sans emploi à l'engagement et durant la 1<sup>ère</sup> année de contrat (le cas échéant sous contrat d'insertion)

En formation en alternance (CEFA, IFAPME/SPME) : 6 (surtout éducation, animation et accueil)

#### Nombre total de participants que l'on espère atteindre (par groupe cible):

Stagiaires de l'enseignement secondaire : 175

Sans emploi à l'engagement et durant la 1<sup>ère</sup> année de contrat : 20

En formation en alternance (CEFA, IFAPME) : 6

TOTAL : 201

#### Manière dont l'action débouche sur un travail pour les jeunes via l'offre d'emplois-tremplins<sup>1</sup>:

L'action vise à faciliter et soutenir l'insertion des jeunes via une expérience professionnelle accompagnée (et financée dans le cas de la formation en alternance).

#### Dates de début et de fin prévues:

Du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2025

## **2. Action/activité réalisée**

### a) informer/sensibiliser/outiller

- Les pages web concernant les différentes actions ont été régulièrement mises à jour.
- Les documents d'information et les formulaires de demandes ont été simplifiés
- Des newsletters ont été diffusées
- Des séances d'information en visioconférence ont été organisées
- De nombreux échanges ont été établis avec les institutions et centres de formation concernés (téléphone, mail, visioconférence)
- Des témoignages ont été recueillis et pourront être diffusés

---

<sup>1</sup> Par emplois tremplins, l'on entend la combinaison sur le lieu de travail d'une formation pratique avec une expérience professionnelle. Ils peuvent prendre la forme d'une convention de travail, d'une convention premier emploi, d'une formation professionnelle individuelle en entreprise, d'un stage d'insertion ou de toute autre forme de combinaison sur le lieu de travail d'une formation pratique et d'une expérience professionnelle régie par un cadre normatif au niveau fédéral, régional ou communal.

- Des outils mis au point lors de la période 2022-2023 ont été présentés aux partenaires sociaux pour validation avant diffusion
  - Des webinaires de sensibilisation à l'utilisation d'outils concernant le tutorat ont été planifiés
- b) former au tutorat et concernant l'évolution professionnelle  
Des ateliers d'échanges de pratiques ont été organisés (avec 94 personnes inscrites mais sans facturation à ce jour) et des interventions ont été prévues  
Des soutiens à la validation des compétences ont été octroyés (17 personnes concernées)
- c) renforcer le temps de travail dédié au tutorat  
Des bourses ont été octroyées (bourse tutorat formatio pour le tutorat en lien avec l'enseignement ; bourse tutorat evolutio pour le tutorat d'insertion en lien avec la formation en alternance)  
7 institutions sont reprises dans le volet financier  
Plus de 110 jeunes en ont bénéficié
- d) faciliter l'accès à la formation en alternance  
Des bourses ont été octroyées  
8 institutions sont concernées et 11 jeunes en ont bénéficié
- e) Gestion de projet  
Communication (information, sensibilisation et conseil)  
Gestion de partenariats (enseignement, opérateur de formation, ONE, Promemploi...)  
Gestion administrative et financière  
Évaluation et rapportage

### 3. Taux de réalisation

Profil des jeunes	N prévu	N atteint	% atteint	% atteint/prévu
Stagiaires de l'enseignement secondaire	175	111	91%	63%
Sans emploi à l'engagement et durant la 1 <sup>ère</sup> année de contrat	20	0	0%	0%
En formation en alternance (CEFA, IFAPME)	6	11	9%	183%
TOTAL	201	121	100%	61%

### 4. Budget

Indiquez le budget prévu (lors de la demande) et le budget utilisé:

Rubriques	Montants prévus	Montants réalisés
<b>COMMUNICATION</b>		
Créer et diffuser des documents de sensibilisation concernant l'insertion et le tutorat (fiches-outils et conseils, vidéos didactiques) destinés aux institutions, aux jeunes et aux partenaires enseignement-emploi-formation	8.000€	0€
Conseil en communication	2.000€	0€
Organiser des réunions de sensibilisation et diffusion	1.500€	0€
Animer un site internet interactif concernant le projet et les réseaux sociaux	5.000€	0€

FORMATIONS & OUTILS		
Proposer des formations (dont ateliers, accompagnements d'équipe, intervisions, échanges de pratiques et focus group) concernant le tutorat, les jeunes et la collaboration entre les publics (jeunes, institutions et organismes de formation) – 25 jours X +/- 1.000€ + frais de déplacement	25.308,32€	4.250,00 €
TEMPS DE TRAVAIL D'ACCOMPAGNEMENT FORMATIF DES JEUNES		
Temps de travail de tutorat au sein des institutions De 5% ETP à 50% ETP à raison de 4.000€ par mois et par ETP En moyenne 12,5% ETP durant 20 mois X 10 institutions 12,5% X 4.000€ X 20 mois X 10 institutions = 100.000€	100.000€	30.251,89€
TEMPS DE TRAVAIL FORMATIF DES JEUNES		
Temps de travail des jeunes durant leur formation en alternance 6 jeunes en alternance X 10 mois X 1.200 € à mi-temps ou sous convention de stage	90.000€	50.965,23€
GESTION DE PROJET		
Temps de travail de l'équipe-projet 20% ETP X 90.000€/an X 2 ans = 36.000€	36.000€	20.628,41€
Evaluer l'action et ses effets par un organisme externe	5.000€	0€
<b>TOTAL</b>	<b>254.808,32€</b>	<b>106.095,53€</b>

#### 5. Circonstances qui ont entraîné la non-réalisation de l'objectif visé

Le rapport intermédiaire ne couvre qu'un tiers de la période prévue :

- certaines actions sont en cours de réalisation ou réalisées sans recours à un opérateur externe et donc sans impact financier spécifique
- certaines actions ne seront mises en œuvre qu'à la fin 2024 ou en 2025